



**Notre approche
de la durabilité :**
être acteur de la transition
écologique et sociétale



« Face aux grands défis sociétaux et environnementaux de notre époque, Arkema mobilise toute la puissance de sa science dans les matériaux pour imaginer, avec ses partenaires et clients, des solutions innovantes, performantes et responsables. Ensemble, nous contribuons à façonner un avenir plus durable. »

Thierry Le Hénaff,
Président-directeur général d'Arkema

Sommaire

Les trois piliers de notre politique RSE

P4

Industriel responsable

P14

Solutions durables portées par l'innovation

P6

Employeur de référence et dialogue ouvert avec les parties prenantes

P20

Manifeste

Le monde vit une vague de changements profonds et rapides, que chacun souhaite positifs pour les générations à venir. Partout des actions sont menées pour répondre aux défis sociétaux, environnementaux, climatiques ou économiques, et contribuer à préserver la planète.

Profondément engagés dans l'univers des Matériaux de Spécialités, les hommes et les femmes d'Arkema se mobilisent grâce à leurs savoir-faire technologiques et leur esprit d'innovation. La science des matériaux est notre passion commune. Elle nous permet non seulement de créer de nouvelles matières et de développer des solutions prometteuses, mais aussi d'aider à façonner l'avenir auquel nous aspirons :

- En apportant des réponses aux défis d'aujourd'hui et de demain grâce à des matériaux, des adhésifs et des revêtements de haute performance et innovants.
- En mettant notre expertise, notre diversité, et le talent de nos collaborateurs au service de nos partenaires et de nos clients dans leur recherche de performance durable.
- En agissant en industriel responsable qui place au cœur de ses actions la santé et la sécurité, les enjeux climatiques et environnementaux ainsi que la gestion des ressources naturelles.
- En cultivant un dialogue ouvert avec nos parties prenantes afin de répondre au mieux à leurs attentes.

C'est cela qui nous unit chez Arkema. Concilier progrès social, transition environnementale, développement économique et accompagner cette vague de changements au service d'un monde plus durable.

Une politique RSE centrée autour de trois piliers

Trois engagements forts structurent la politique RSE du Groupe, qui visent à créer de la valeur sur le long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes.



SOLUTIONS DURABLES PORTÉES PAR L'INNOVATION

Arkema a pour ambition d'offrir à ses clients des solutions durables portées par l'innovation, contribuant aux Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.

INDUSTRIEL RESPONSABLE

Arkema a pour objectif de figurer parmi les industriels les plus performants en matière de sécurité et de réduction de son empreinte environnementale.



EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE ET DIALOGUE OUVERT AVEC LES PARTIES PRENANTES

Arkema cultive sa position d'employeur de référence et entretient un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble de ses parties prenantes.



1. SOLUTIONS DURABLES PORTÉES PAR L'INNOVATION



Arkema évalue son offre produits au regard de critères de durabilité selon la méthodologie du *Portfolio Sustainability Assessment (PSA)* établie par le *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)*.

Cette démarche prend en compte l'ensemble des dimensions sociale, environnementale et économique et concerne toutes les activités du Groupe. Les produits sont considérés dans leurs applications et pour les zones géographiques dans lesquelles

ils sont vendus. Autant que les connaissances le permettent, **la démarche intègre la chaîne de valeur complète** depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie des produits.

En 2024,

53%

des ventes évaluées contribuent significativement aux ODD (ImpACT+)

Notre objectif,

60%

de ventes ImpACT+ d'ici 2030

À fin 2024, 89 % des ventes ont été évaluées et 53 % d'entre elles contribuent significativement aux ODD (ImpACT+). Arkema s'est fixé comme objectif stratégique d'atteindre 60 % de ventes ImpACT+ en 2030.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour atteindre cet objectif, le Groupe met en place **des actions volontaires sur trois principaux leviers** que sont l'amélioration continue des solutions, l'innovation durable portant sur les produits et les applications, ainsi que la promotion active des solutions ImpACT+.





4 axes d'innovation durable structurent nos projets de R&D



Allègement et design des matériaux



Matériaux biosourcés ou obtenus par biosynthèse



Économie circulaire



Procédés plus performants et vertueux

> 90%

des nouveaux brevets déposés chaque année sont liés au développement durable

Arkema, engagé dans une démarche d'analyse de cycle de vie de ses produits

Pour évaluer la performance environnementale de ses produits, Arkema utilise l'ACV qui permet de convertir l'inventaire complet des flux (matières premières, énergies et émissions) liés à la production d'un produit en impacts environnementaux.

Arkema fournit des données d'ACV à la demande de ses clients pour leur permettre d'évaluer, sur toute la chaîne de valeur, l'empreinte environnementale de leurs propres produits mis sur le marché.

En 2024,

68%

des ventes ont fait l'objet d'une analyse de cycle de vie (ACV)

Des technologies attractives au service de 5 marchés clés

Le Groupe a identifié cinq marchés clés à forte croissance tirés par les grandes tendances durables, auxquels sont consacrés plus de 50 % de ses dépenses de R&D.

Pour chacun de ces marchés, Arkema dispose d'une large offre « One Arkema » réunissant des technologies de pointe et des produits complémentaires de ses trois segments de spécialités (Adhésifs, Matériaux Avancés et Coating Solutions).



Énergie verte et la mobilité électrique

Lifestyle et biens de consommation durables



Bâtiments et habitats performants

Électronique avancée



Santé et bien-être



L'économie circulaire, au cœur de notre innovation

L'approche de l'économie circulaire d'Arkema s'articule autour de trois axes :

La préservation et la gestion responsable des matières premières, notamment avec l'utilisation de matières premières renouvelables et/ou recyclées dans nos produits et emballages.



La diminution de l'impact environnemental de nos activités, à travers l'optimisation de la consommation en eau et en énergie, la réduction des déchets et la consommation d'énergie bas carbone sur la majorité de nos sites dans le monde entier.

L'éco-conception de matériaux qui soient recyclables et qui permettent la recyclabilité des applications dans lesquelles ils sont incorporés, ou le rallongement de leur durée d'utilisation.



Des innovations illustrant notre approche de l'économie circulaire

Pour renforcer notre engagement et accélérer **notre transition vers une économie circulaire**, nous avons rejoint en 2024 le Réseau de la Fondation Ellen MacArthur. Premier réseau mondial d'économie circulaire collaborant avec des organisations ambitieuses et partageant les

mêmes idées dans le monde entier, la Fondation s'engage à accélérer la transition vers une économie circulaire en se basant sur trois principes : éliminer les déchets et la pollution, conserver les produits et matériaux en usage, et régénérer les systèmes naturels.

En 2024,

11%

du chiffre d'affaires du Groupe réalisé avec des produits intégrant des matières premières renouvelables et /ou recyclées

25%

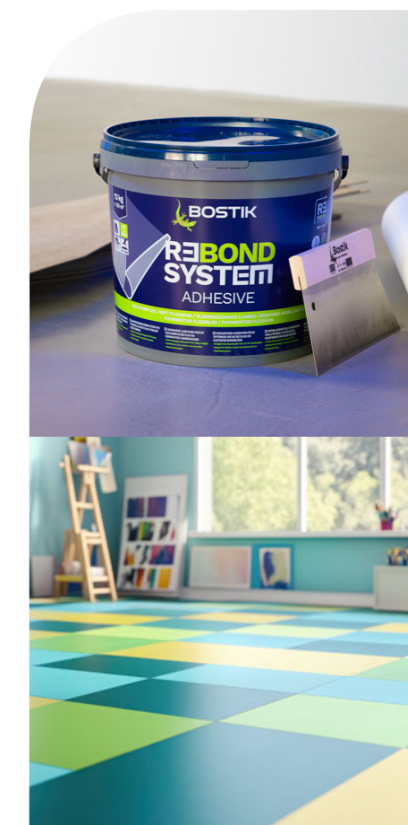
représente la part minimale de matières renouvelables et /ou recyclées dans ces produits

R3BOND® SYSTEM : une innovation pour des sols plus durables

R3BOND® SYSTEM est une solution brevetée pour le collage des revêtements de sols, composée d'un adhésif **75 % biosourcé**¹ et d'une trame tissée souple. Elle permet la pose et la dépose de revêtements vinyles (rouleaux ou lames) sans contamination du dos du revêtement, même après plusieurs années.

Résultat : les revêtements peuvent être recyclés en fin de vie, évitant l'incinération ou l'enfouissement — un vrai progrès dans un secteur où le recyclage reste complexe. Autre avantage : le support au sol reste propre, sans résidu de l'adhésif du précédent revêtement, ce qui permet de réduire considérablement les temps et les coûts de rénovation (plus besoin de primaire ou de ragréage). Une solution plus économique au service de l'économie circulaire.

¹ Jusqu'à 75 % de carbone biosourcé selon la norme EN 16640:2017





Virtucycle®, pour une offre de polymères de haute performance recyclés

Arkema propose le programme de recyclage Virtucycle® via sa filiale Agiplast, société spécialisée dans la régénération de polymères de haute performance et accompagne ses clients dans l'éco-conception de leurs produits issus de matières premières recyclées.

Les grades recyclés de polyamides 11 et 12, élastomères et polymères fluorés PVDF affichent des propriétés préservées, une empreinte carbone bien inférieure à celle des matériaux vierges et répondent à des normes de performance exigeantes tout en offrant une chaîne d'approvisionnement traçable. Ces produits sont recyclés sur le site de production Agiplast en Italie grâce à un traitement mécanique alimenté exclusivement par de l'électricité renouvelable.

Fast Glue Ultra+, une colle ultra forte et biosourcée à 60%*

Conçue pour de multiples réparations, cette colle affiche des propriétés de prise instantanée et de solidité comparables à celles des meilleurs produits du marché... avec des performances bien supérieures pour la résistance à l'humidité et la tenue en température.

De plus, son emballage recyclé et recyclable (carton et aluminium) reflète l'engagement de Bostik en faveur de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.

* Carbone biosourcé vérifié selon la norme ASTM D6866



Reafree® intègre jusqu'à 40 % de PET recyclé dans la composition de ses résines de revêtement en poudre

Sans solvant et générant peu de déchets, cette technologie devient plus circulaire grâce à l'usage de déchets issus du recyclage de bouteilles PET, en remplacement des matières premières fossiles. Résultat : une réduction de l'empreinte carbone de Reafree® pouvant atteindre 20 % par rapport aux matières premières fossiles.



Cecabase RT® et WarmGrip® : concilier recyclabilité et économie d'énergie dans les revêtements routiers

Grâce à leur action éprouvée sur la viscosité des enrobés tièdes, et ajoutés en très faible proportion au mélange de bitume et de graviers, les tensioactifs Cecabase RT® et WarmGrip® permettent d'incorporer jusqu'à 50 % de recyclats issus de vieilles routes, tout en abaissant la température de mise en oeuvre de 40 °C. À la clé, une économie d'énergie considérable. En plus de réduire l'empreinte carbone et les émissions de COV, ils améliorent les conditions de travail sur les chantiers. Déployés aux États-Unis, en Allemagne et en France, ces additifs ont été utilisés sur des projets d'infrastructure primés, notamment dans le comté de Boulder dans le Colorado (NACo Award – catégorie Transport), et sont désormais approuvés dans plusieurs États américains.

Le PVDF Kynar Aquatec® prolonge la durée de vie des toits réfléchissants

Les toits blancs réfléchissants permettent de réaliser des économies d'énergie importantes - en diminuant de près de 25 % les besoins en énergie pour la climatisation des bâtiments neufs et existants.

Protégés d'une surcouche de finition à base de Kynar Aquatec® résistante aux UV et aux salissures, ces toitures blanches voient leur réflectivité solaire prolongée jusqu'à plus de 20 ans, soit une durée de vie 3 à 5 fois plus longue que les peintures traditionnelles. Cette solution à base de Kynar Aquatec® évite ainsi des chantiers de rénovation qui peuvent s'avérer vite coûteux.



Arkema a obtenu en 2024, le label *Efficient Solution* de Solar Impulse pour ses solutions PVDF Kynar Aquatec® de revêtement de toits réfléchissants.

2. INDUSTRIEL RESPONSABLE



Engagé pour le climat



Mobilisé depuis de nombreuses années dans la lutte contre le réchauffement climatique, Arkema a renforcé son plan climat aligné sur l'Accord de Paris.

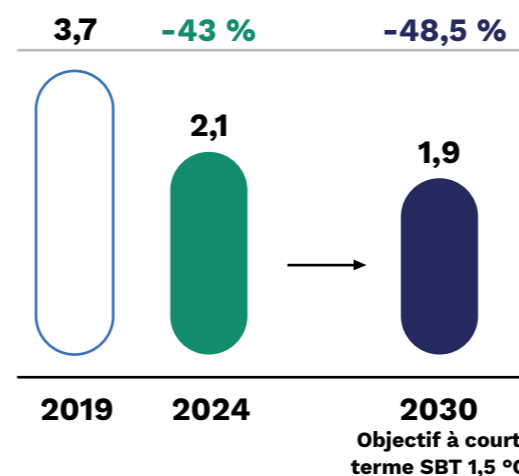
Arkema a défini en 2023 des nouveaux objectifs ambitieux à horizon 2030, selon une trajectoire 1,5°C, approuvée par l'organisme mondial indépendant *Science Based Targets initiative* (SBTi).

Notre objectif est de réduire de **48,5 %** nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de scopes 1 + 2 et de **54 %** nos émissions de GES de scope 3, en 2030

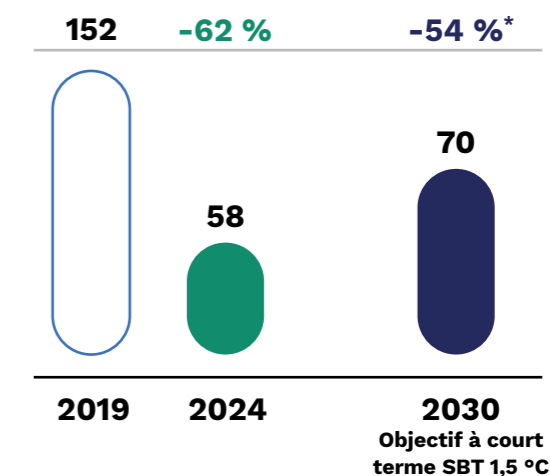
par rapport à 2019, permettant ainsi d'ouvrir la voie vers une ambition Net-Zéro à l'horizon 2050.

Par ailleurs, cet engagement est soutenu par des investissements participant à la décarbonation qui pourraient atteindre un cumul de 400 millions d'euros sur la période 2022-2030.

Scopes 1 + 2 (Mt CO₂e)



Scope 3 (Mt CO₂e)



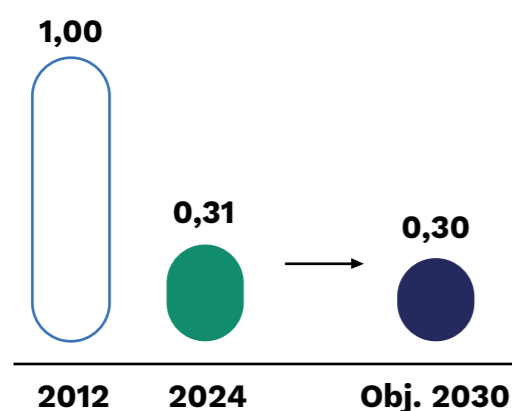
*Ayant **dépassé en 2024 son objectif court terme de 2030** sur ses émissions de scope 3, le Groupe souhaite poursuivre ses efforts de décarbonation et s'est fixé une nouvelle cible plus ambitieuse de **67 %** de réduction de ses émissions de scope 3 en 2030 par rapport à 2019, pour atteindre 50 Mt CO₂e d'ici 2030.



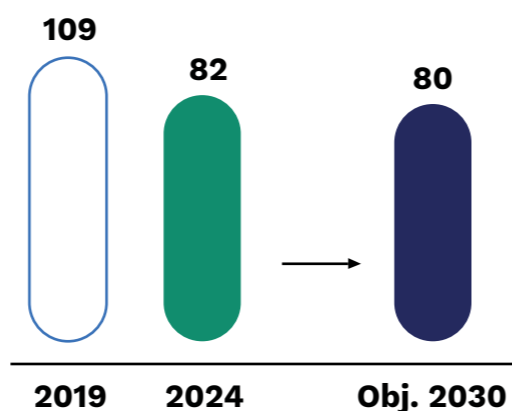
Réduire notre empreinte environnementale

Afin de réduire l'empreinte environnementale de ses activités, le Groupe met en place des actions pour diminuer sa consommation de ressources telles que l'énergie et l'eau, réduire les émissions dans l'air et dans l'eau liées à ses activités, développer l'utilisation d'énergies renouvelables.

Émissions dans l'eau (EFPI* Demande chimique en oxygène - DCO)



Prélèvements d'eau (Mm³)



*Définition EFPI : Environmental Footprint Performance Indicator. Méthodologie de calcul d'intensités d'émissions ou de consommations de ressources rapportées à des volumes de production, basée sur l'année 2012

Programme Optim'O

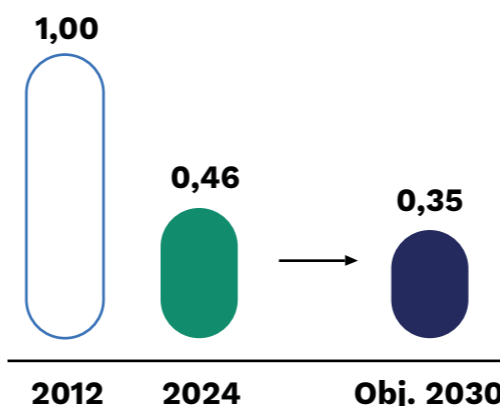


Le programme Optim'O, initié en 2016 incarne l'engagement du Groupe en faveur d'une gestion responsable des ressources en eau sur l'ensemble de ses sites industriels. Il regroupe l'ensemble des actions visant à réduire la consommation, recycler les eaux industrielles, améliorer la qualité de l'eau rejetée dans l'environnement — notamment en diminuant la Demande Chimique en Oxygène (DCO) — et anticiper les situations de stress hydrique.

Dans le cadre de sa vision à long terme, le programme vise d'ici 2030 une réduction de 70 % des émissions de DCO (EFPI) par rapport à 2012, ainsi qu'une baisse de 27 % des prélèvements d'eau depuis les ressources naturelles par rapport à 2019, tout en garantissant des pratiques de gestion durable de l'eau sur l'ensemble des sites situés en zones de stress hydrique.



Émissions dans l'air (EFPI* Composés organiques volatils - COV)

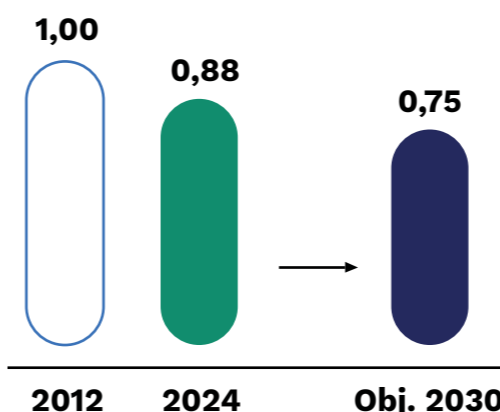


Engagement en faveur de la biodiversité avec Act4nature international



Convaincu de l'importance et de l'urgence de la protection de la biodiversité, Arkema a renouvelé son engagement avec Act4nature en 2024 et a défini de nouvelles ambitions concernant notamment sa chaîne de valeur, la mesure de l'impact de ses sites et de ses produits sur la biodiversité, ainsi que la sensibilisation de l'ensemble de ses collaborateurs aux enjeux de biodiversité.

Achats nets d'énergie (EFPI*)



Programme Arkema Energy



Le programme Arkema Energy vise à améliorer l'efficacité énergétique sur les sites industriels du Groupe, à travers une démarche structurée et homogène.

Avec de multiples projets, incluant les bonnes pratiques quant à l'isolation, le maintien des purgeurs vapeur, le contrôle procédé ainsi que l'optimisation des consommations d'énergie, le programme permet également le développement de nouvelles technologies moins énergivores.

Une transition vers des énergies bas carbone

En 2024, 32 % des besoins en électricité des activités du Groupe sont couverts par des sources renouvelables et 72 % d'électricité bas carbone en incluant le nucléaire. Arkema a notamment signé d'importants contrats de fourniture d'électricité renouvelable aux États-Unis et en Chine.

Par ailleurs, Arkema a conclu des accords long-terme d'approvisionnement en biométhane avec ENGIE, pour la fourniture de 300 GWh/an pour la production de polyamides Rilsan® en France, ainsi que 25 GWh/an pour des sites de Bostik en France.





Sensibiliser nos salariés aux enjeux climatiques et environnementaux

Lancé en 2023, *Go for the Planet* est un programme interne dédié aux enjeux environnementaux et climatiques.

Porté par la Direction Générale, il adopte une approche pédagogique et inclusive. Il mobilise chacun au quotidien en s'appuyant sur une pédagogie accessible, multiformat et adaptée à la diversité des métiers et des cultures. Sa conviction : **pour agir, il faut d'abord comprendre.**

La Fresque du Climat



Parmi les leviers clés du programme, la Fresque du Climat, déployée sur tous nos sites, permet un déclic collectif en sensibilisant de manière ludique et collaborative aux enjeux climatiques.

À fin 2024, ce sont plus de 7 300 collaborateurs qui ont ainsi été sensibilisés grâce à 194 animateurs internes répartis dans 20 pays sur l'ensemble des continents.

Un socle pédagogique pour tous



La Climate School propose des modules e-learning pour mieux comprendre les enjeux environnementaux et les engagements du Groupe, complétés par des défis, conférences et une newsletter bimestrielle diffusant repères et contenus pédagogiques.



Les trophées et fonds

Arkema organise les Trophées *Go for the Planet*, un dispositif conçu pour encourager et valoriser des projets exemplaires en termes d'impact environnemental. Il récompense des projets mis en œuvre sur nos sites alignés avec les priorités du Groupe. Un Fonds soutient également des projets émergents.

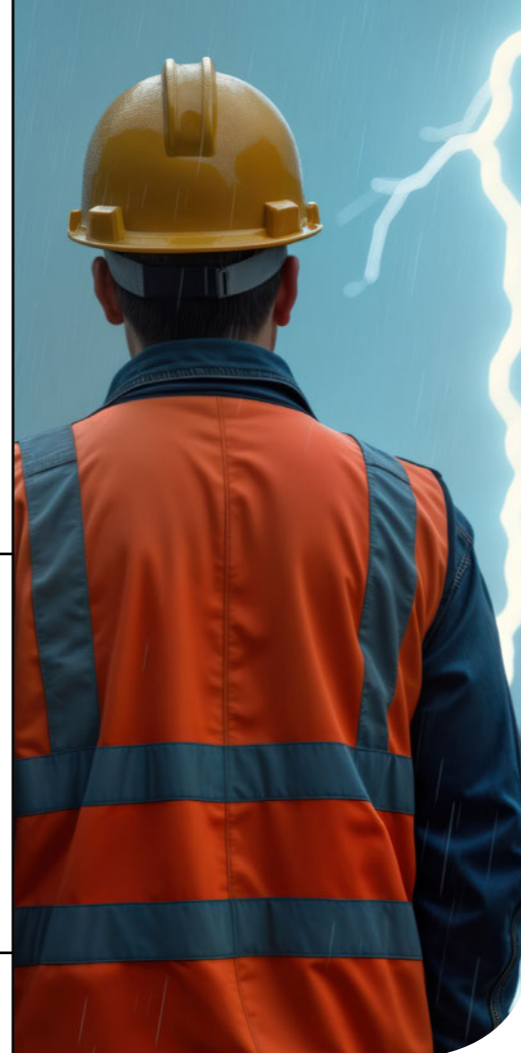
En 2024 plus de 80 projets ont été soumis et ont fait l'objet de 4 Trophées et 5 Fonds.

Go for the Planet Challenge

Une webapp pensée pour nos collaborateurs, désormais accessible à tous. Testez vos connaissances sur le climat, l'eau, l'énergie, la biodiversité et les ressources à travers 5 quiz thématiques et près de 100 questions.

Difficulté progressive, participation anonyme, rejouable à volonté. Un outil d'acculturation ludique, développé par Arkema en collaboration avec AXA Climate School et BL évolution.

Apprenez, progressez, partagez !



La sécurité pour tous

Arkema place parmi ses priorités la santé et la sécurité de ses collaborateurs et celles des salariés des entreprises extérieures travaillant sur ses sites, convaincu que tous les accidents du travail sont évitables.



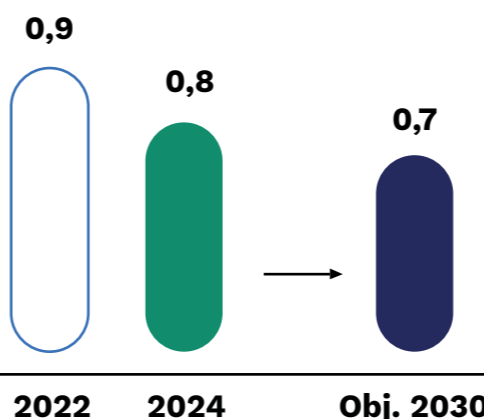
RESPONSIBLE CARE®
OUR COMMITMENT TO SUSTAINABILITY

Agir en industriel responsable est un axe majeur de la responsabilité sociétale du Groupe. Fidèle à son engagement au « Responsible Care® »,

Arkema se place résolument dans une démarche de progrès continu et permanent en matière de sécurité et de protection de la santé, ainsi que d'excellence opérationnelle dans la conduite de ses unités.

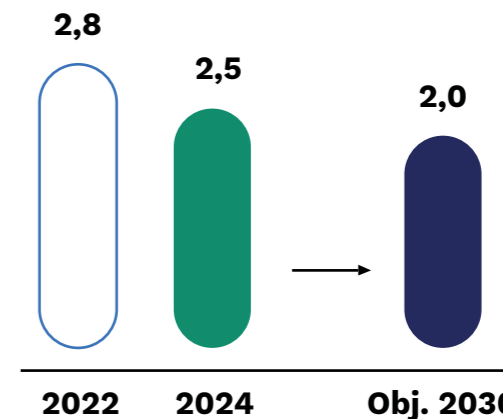
La performance en TRIR d'Arkema figure parmi les meilleures du secteur de la chimie. Ce résultat est la conséquence des plans d'actions déployés depuis plusieurs années pour sensibiliser le personnel du Groupe et les sous-traitants aux exigences de sécurité.

TRIR*
(Total Recordable Injury Rate)



*TRIR : Nombre d'accidents par million d'heures travaillées

PSER**
(Process Safety Events Rate)



**PSER : Taux de fréquence des événements procédés par million d'heures travaillées

Santé, sécurité : une priorité pour le Groupe



Arkema a mis en place une culture sécurité au travers des programmes « Sécurité toujours en tête » et « Les Essentiels ». Les 14 Essentiels sont des règles d'or dont le respect est attendu de tous les salariés d'Arkema et des entreprises extérieures intervenant sur les sites du Groupe.

3. EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE ET DIALOGUE OUVERT AVEC LES PARTIES PRENANTES



Cultiver des relations de confiance avec les parties prenantes

Les activités d'Arkema s'intègrent dans une chaîne de valeur impliquant de nombreux partenaires et parties prenantes avec lesquels il est essentiel d'établir des relations de confiance et de développer une chaîne de valeur responsable. Pour cela, le dialogue ouvert avec les salariés et les parties prenantes externes (partenaires, clients, riverains...) est un élément fondateur de la politique sociétale du Groupe.

Arkema place au cœur de ses activités le respect des droits humains et libertés fondamentales tout au long de sa chaîne de valeur.

Le Groupe s'emploie à favoriser le développement individuel et l'engagement collectif de ses collaborateurs, et promeut la diversité, l'inclusion et la prévention des discriminations.

En 2024, pour la quatrième année consécutive, Arkema a réalisé une enquête visant à recueillir le niveau de satisfaction de ses clients, ainsi que leurs attentes vis-à-vis du Groupe. Le taux de satisfaction de 82 % (+3 %) et le NPS de 28,9 % (+4 %), chacun en nette progression par rapport à 2023, constituent une reconnaissance du travail effectué par Arkema pour satisfaire les besoins de ses clients, en se mobilisant particulièrement sur les priorités exprimées.



80 % des employés interrogés recommanderaient Arkema comme un excellent endroit où travailler — comme le confirme l'enquête mondiale Arkema Cares 2023.

Arkema certifié *Top Employer* dans dix pays

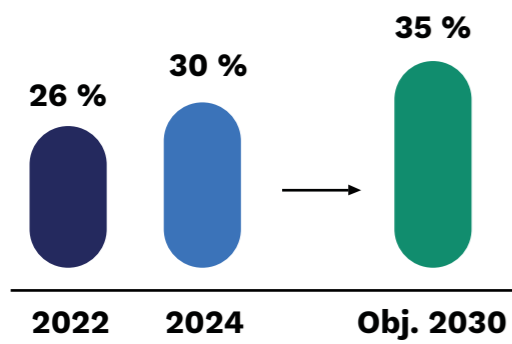
En 2024, Arkema a été certifié *Top Employer* dans cinq nouveaux pays d'Europe – l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne, ce qui lui permet de bénéficier du label *Top Employer Europe* ce qui vient compléter la certification déjà obtenue aux Philippines en plus de la France, de la Chine, des Etats-Unis et du Brésil.



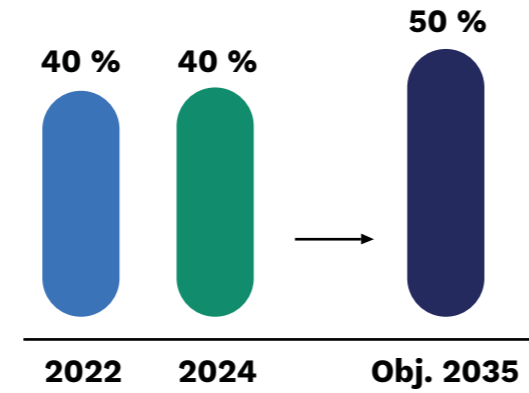


Diversité et inclusion – Nos engagements en chiffres :

Part des femmes dans l'encadrement supérieur et les dirigeants



Part des collaborateurs non-Français dans l'encadrement supérieur et les dirigeants



Arkema s'engage aux côtés d'ONU Femmes

Afin de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, Arkema s'engage sur cinq principes fondamentaux du programme ONU Femmes :

- Mettre en place une gouvernance favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau de l'entreprise
- Traiter toutes les femmes et tous les hommes de manière équitable au travail
- Respecter et soutenir les droits humains et agir contre les discriminations
- Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes
- Mesurer et faire connaître les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes

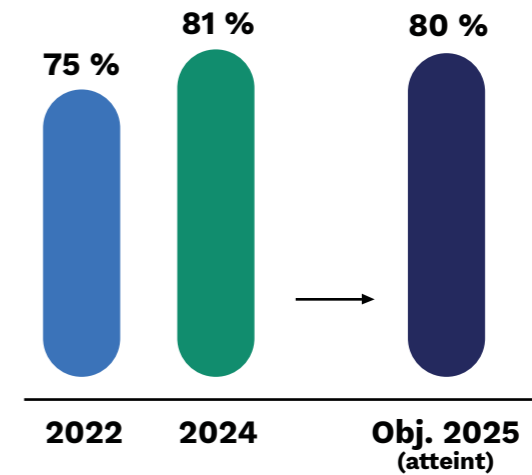
Achats responsables

Le Groupe s'emploie à construire des relations de long-terme, équilibrées et durables basées sur la confiance mutuelle avec ses fournisseurs et ses sous-traitants.



Au travers du programme Together for Sustainability (TfS) – une initiative du secteur de la chimie qui vise à évaluer des fournisseurs au regard de critères RSE – nous favorisons la responsabilité sociétale dans notre chaîne d'approvisionnement.

Part du montant des achats réalisés auprès de fournisseurs pertinents couverts par une évaluation TfS



Programme Pragati, une culture du ricin plus durable

Initié en 2016 par Arkema, BASF, Jayant Agro-Organics et l'ONG Solidaridad, le programme a pour objectif de promouvoir la production durable de graines de ricin, une matière première clé pour la production du polyamide 11 d'Arkema, sur l'ensemble des dimensions sociales, environnementales et économiques. Depuis sa création, plus de 10 000 cultivateurs en Inde ont été formés aux bonnes pratiques du code SuCESS, 8 000 d'entre eux ont été certifiés, et plus de 100 000 tonnes de graines de ricin certifiées ont été récoltées.



Démarche d'ouverture et de dialogue autour de nos sites

Le programme *Terrains d'entente*® permet de développer activement le dialogue et l'échange avec les parties prenantes, au niveau local, dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités. Une communication de proximité permet au Groupe d'ouvrir ses sites sur l'extérieur et d'instaurer des relations de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes. Par ailleurs, le Fonds Arkema pour l'Éducation permet de financer, depuis 2016, des projets proposés par des salariés bénévoles qui s'investissent en faveur de l'éducation, l'insertion ou la diversité.



Arkema reconnu pour ses performances RSE



L'approche d'Arkema en matière d'ESG est régulièrement évaluée par les parties prenantes externes, comme les clients et agences de notation, qui placent le Groupe parmi les leaders du secteur de la chimie pour son niveau d'engagement et ses performances dans ces domaines.





Siège social : Arkema France

51, Esplanade du Général de Gaulle
CS 10478
92907 Paris La Défense Cedex
France
T +33 (0)1 49 00 80 80